

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1213>



**- Arrêté du 30 septembre 2021
précisant la liste des données
traitées dans le traitement
automatisé de données à
NOUVEAU
caractère personnel dénommé
« Livret de parcours inclusif »
et les accès à ces données**

Date de mise en ligne : mercredi 6 octobre 2021

- Publications | Informations - Ecole inclusive -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles Voie Professionnelle - Tous droits
réservés

J.O.R.F. N° 0233 du 6 Octobre 2021